

CANADA  
Province de Québec  
Ville de Thetford Mines

Le 2 mai 2016

Séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville de Thetford Mines tenue à la salle du Conseil le 2 mai 2016 à 20 heures.

Sont présents les conseillères et les conseillers :

Josée Perreault	Jean-François Morissette
Michel Verreault	Denise P. Bergeron
Hélène Martin	Marco Tanguay
Yves Bergeron	François Madore
Daniel Poudrier	

Sous la présidence du maire Marc-Alexandre Brousseau, formant quorum.

Sont également présents le directeur général, Olivier Grondin et la greffière, Edith Girard.

Est absent :

Le conseiller Jean-François Delisle

**1 - PROCLAMATION / OUVERTURE DE LA RÉUNION**

**2 - ORDRE DU JOUR**

2.1- Adoption de l'ordre du jour  
2016-140TM

IL EST PROPOSÉ PAR	le conseiller Michel Verreault
APPUYÉ PAR	le conseiller François Madore

ET RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour soit adopté en ajoutant les points suivants :

- 6.1 Rapport de la greffière sur la période d'enregistrement des règlements n° 564-565-566-567-568-569 et 570;
- 17.4 Autorisation de signature - Demande d'aide financière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

*La séance est suspendue à 20h15.*

*La séance reprend à 20h51.*

2.2- Dépôt du rapport d'activités du Conseil muni/scolaire

IL EST PROPOSÉ PAR	le conseiller Daniel Poudrier
APPUYÉ PAR	la conseillère Josée Perreault

ET RÉSOLU :

QUE le rapport d'activités du Conseil muni/scolaire 2015-2016 soit accepté tel qu'il

**2016-141TM**

a été présenté par les étudiants de ce conseil dans la salle du Conseil municipal de la Ville de Thetford Mines ce 2 mai 2016;

QUE les étudiants et les personnes ressources ayant participé à ce projet soient félicités pour l'excellent travail accompli.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**3 -**

### **PROCÈS-VERBAX DES SÉANCES PUBLIQUES**

3.1-  
Adoption du  
procès-verbal de  
la séance  
ordinaire du 18  
avril 2016

ATTENDU le dépôt par la greffière du projet de procès-verbal de la séance ordinaire du 18 avril 2016;

ATTENDU QUE tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie des documents dans les délais prévus par la loi;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Hélène Martin  
APPUYÉ PAR la conseillère Denise P. Bergeron

ET RÉSOLU :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 avril 2016 soit adopté tel qu'il a été rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**4 -**

### **RAPPORTS DES COMMISSIONS PERMANENTES**

4.1-  
Adoption des  
procès-verbaux  
des 18 et 25 avril  
2016 de la  
Commission  
permanente

ATTENDU le dépôt par la greffière des projets de procès-verbaux de la Commission permanente du Conseil des 18 et 25 avril 2016;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Denise P. Bergeron  
APPUYÉ PAR le conseiller Jean-François Morissette

ET RÉSOLU :

QUE les procès-verbaux des 18 et 25 avril 2016 de la Commission permanente du Conseil de la Ville de Thetford Mines soient adoptés et dans lesquels les résolutions adoptées sont valables comme si au long récitées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.1-  
Adhésion de la  
Ville à la  
déclaration du  
sommet des élus  
locaux pour le  
climat

2016-144TM

ATTENDU QUE lors de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP21) tenue à Paris en décembre 2015, les municipalités ont été appelées à la mobilisation comme acteurs clés dans la lutte contre les changements climatiques;

ATTENDU QUE dans le cadre du Sommet des élus locaux pour le Climat tenu le 4 décembre 2015 à l'Hôtel de Ville de Paris, les élus locaux et régionaux des cinq continents présents se sont engagés collectivement à :

- Promouvoir et dépasser, dans toute la mesure de leur autorité, les objectifs de l'Accord de Paris 2015 négociés lors de la COP21;
- Produire et mettre en œuvre des stratégies participatives de résilience et des plans d'action afin de s'adapter au nombre croissant de catastrophes liées aux changements climatiques d'ici 2020;
- Réduire de 3,7 gigatonnes les émissions annuelles de gaz à effet de serre dans les zones urbaines d'ici 2030;
- Soutenir des objectifs ambitieux en faveur du climat, tels que la transition vers une énergie 100 % renouvelable sur nos territoires ou une réduction de 80 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050;
- S'engager dans des partenariats mutuels et avec les organisations internationales, les gouvernements nationaux, le secteur privé et la société civile pour développer la coopération, mettre en œuvre des programmes de renforcement des capacités, multiplier les solutions en faveur du climat, élaborer des outils de mesure et promouvoir des mécanismes financiers innovants et les investissements verts;

ATTENDU QUE pour atteindre ces objectifs ambitieux, ces élus locaux et régionaux se sont engagés à soutenir l'« Engagement de Paris » présenté par la présidence de la COP21, à renforcer les initiatives des réseaux de villes et de régions, à soutenir la plateforme NAZCA des Nations Unies ainsi que la Feuille de route sur le climat pour les villes et gouvernements locaux, afin d'assurer la visibilité de ces initiatives;

ATTENDU QUE ces élus locaux et régionaux ont également reconnu que leurs collectivités ont besoin d'accéder plus facilement à la finance verte, de disposer d'une plus large autonomie budgétaire et d'une capacité réglementaire accrue afin d'amplifier leur action;

ATTENDU QUE ces élus locaux et régionaux ont appelé à la responsabilisation de chaque niveau de gouvernement afin que chacun contribue au maximum de ses capacités à lutter contre les changements climatiques;

ATTENDU QUE ces élus locaux et régionaux se sont engagés à coordonner leur action pour le climat, dans la perspective de la Conférence HABITAT III de 2016 et qu'ils se sont unis avec les organisations internationales, les gouvernements nationaux, le secteur privé et la société civile pour répondre au défi du changement climatique et protéger la planète Terre;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Josée Perreault  
APPUYÉ PAR le conseiller Marco Tanguay

ET RÉSOLU :

QUE la Ville de Thetford Mines endosse la Déclaration du Sommet des élus locaux

pour le Climat du 4 décembre 2015, laquelle propose que les élus municipaux des cinq (5) continents s'engagent collectivement à lutter contre le dérèglement climatique;

QU'une copie de cette résolution soit acheminée à l'Union des municipalités du Québec (UMQ).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **6 - RAPPORTS DE LA GREFFIÈRE**

6.1- Rapport de la greffière sur la période d'enregistrement  
La greffière dépose ses certificats en regard de la période d'enregistrement tenue pour les règlements n° 564, 565, 566, 567, 568, 569 et 570, lesquels ont reçu l'approbation des personnes habiles à voter.

## **7 - GESTION DU TERRITOIRE**

7.1- Appui à une demande à la CPTAQ  
ATTENDU QUE la Ville de Thetford Mines est propriétaire des lots n° 4 912 465, 4 913 729 et 4 912 463 du cadastre du Québec et qu'elle désire en utiliser une partie à une fin autre que l'agriculture pour y aménager des sentiers de vélo de montagne en forêt;

**2016-145TM** ATTENDU QUE ces lots sont situés dans le périmètre du parc éolien Des Moulins;

ATTENDU QUE la loi applicable stipule que toute demande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec doit être accompagnée d'une recommandation de la Ville concernée sous forme de résolution motivée en fonction des critères de l'article 62 de la loi;

ATTENDU QUE certains des lots sont déjà utilisés à des fins autres que l'agriculture;

ATTENDU QUE les autres emplacements propices à ce genre d'activités sont aussi situés dans la zone agricole;

ATTENDU QUE les activités de cyclisme prévues auront peu d'effet sur la préservation pour l'agriculture des ressources eau et sol du milieu;

ATTENDU QUE cette demande est conforme à la réglementation municipale existante;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller François Madore  
APPUYÉ PAR le conseiller Michel Verreault

ET RÉSOLU :

QUE la Ville de Thetford Mines appuie la demande présentée auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec et visant à permettre l'utilisation à des fins autres que l'agriculture d'une partie des lots n° 4 912 465,

4 913 729 et 4 912 463 du cadastre du Québec pour y aménager des sentiers de vélo de montagne en forêt;

QUE la Ville de Thetford Mines confirme à la Commission de protection du territoire agricole du Québec que cette demande est conforme à sa réglementation en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.2-  
Plan-projet  
d'abattage d'arbre  
au 370, rue du  
Golf

**2016-146TM**

ATTENDU QU'une demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) portant le numéro 2016-033 concernant la propriété située au 370, rue du Golf a été déposée au Service d'urbanisme;

ATTENDU QUE le plan-projet consiste à abattre un érable en dépérissement;

ATTENDU les conclusions de l'arboriculteur mandaté par la ville, monsieur Étienne Doyon;

ATTENDU QUE ce plan-projet respecte les objectifs et critères d'évaluation du *Règlement sur les PIIA*;

ATTENDU l'avis favorable du Comité consultatif d'urbanisme relativement à cette demande et l'orientation prise par les membres de la Commission permanente en date du 25 avril 2016;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR  
APPUYÉ PAR

la conseillère Hélène Martin  
le conseiller François Madore

ET RÉSOLU :

QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) portant le numéro 2016-033 soit accepté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.3-  
Plan-projet de  
rénovation au  
4069, rue du Lac-  
Noir

**2016-147TM**

ATTENDU QU'une demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) portant le numéro 2016-035 concernant la propriété située au 4069, rue du Lac-Noir a été déposée au Service d'urbanisme;

ATTENDU QUE le plan-projet consiste à remplacer l'escalier, à réparer la galerie à l'étage, à réparer la structure, à remplacer les 8 poteaux carrés de soutien par des nouveaux de 152,4 millimètres de côté;

ATTENDU QUE les éléments décoratifs sur les poteaux seront conservés et que tous les garde-corps seront refaits en respectant l'exemple traditionnel pour les bâtiments de cette époque;

ATTENDU QUE ce plan-projet respecte les objectifs et critères d'évaluation du *Règlement sur les PIIA*;

ATTENDU l'avis favorable du Comité consultatif d'urbanisme relativement à cette demande et l'orientation prise par les membres de la Commission permanente en date du 25 avril 2016;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jean-François Morissette  
APPUYÉ PAR la conseillère Josée Perreault

ET RÉSOLU :

QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) portant le numéro 2016-035 soit accepté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.4-  
Plan-projet de  
construction au  
1389, rue  
Setlakwe

ATTENDU QU'une demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) portant le numéro 2016-037 concernant la propriété située au 1389, rue Setlakwe a été déposée au Service d'urbanisme;

ATTENDU QUE le plan-projet consiste à construire un garage de 12,2 mètres par 15,2 mètres en tôle émaillée ou en clin d'aggloméré;

ATTENDU QUE la bande d'arbres existante sur le terrain sera conservée;

ATTENDU QUE ce plan-projet respecte les objectifs et critères d'évaluation du *Règlement sur les PIIA*;

ATTENDU l'avis favorable du Comité consultatif d'urbanisme relativement à cette demande et l'orientation prise par les membres de la Commission permanente en date du 25 avril 2016;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Marco Tanguay  
APPUYÉ PAR le conseiller Daniel Poudrier

ET RÉSOLU :

QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) portant le numéro 2016-037 soit accepté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.5-  
Plan-projet  
d'abattage d'un  
arbre au 585, rue  
Laflamme

ATTENDU QU'une demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) portant le numéro 2016-036 concernant la propriété située au 585, rue Laflamme a été déposée au Service d'urbanisme;

ATTENDU QUE le plan-projet consiste à couper un arbre malade;

ATTENDU QUE ce plan-projet respecte les objectifs et critères d'évaluation du *Règlement sur les PIIA*;

ATTENDU QUE l'arboriculteur mandaté par la Ville recommande l'abattage de l'arbre étant donné le risque de transmission de la maladie;

ATTENDU l'avis favorable du Comité consultatif d'urbanisme relativement à cette demande et l'orientation prise par les membres de la Commission permanente en date du 25 avril 2016;

2016-148TM

2016-149TM

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Yves Bergeron  
APPUYÉ PAR la conseillère Hélène Martin

ET RÉSOLU :

QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) portant le numéro 2016-036 soit accepté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.6-  
Plan-projet de  
construction au  
1781, rue  
Setlakwe  
  
**2016-150TM**

ATTENDU QU'une demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) portant le numéro 2016-010 concernant la propriété située au 1781, rue Setlakwe a été déposée au Service d'urbanisme;

ATTENDU QUE le plan-projet consiste à construire un bâtiment industriel (phase 1);

ATTENDU QUE le quai de chargement est situé à gauche du bâtiment, que la bande boisée est maintenue, que le revêtement est en acier émaillé à profil vertical et en panneaux architecturaux d'acier;

ATTENDU QUE ce plan-projet respecte les objectifs et critères d'évaluation du *Règlement sur les PIIA*;

ATTENDU l'avis favorable du Comité consultatif d'urbanisme relativement à cette demande et l'orientation prise par les membres de la Commission permanente en date du 25 avril 2016;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Marco Tanguay  
APPUYÉ PAR le conseiller Yves Bergeron

ET RÉSOLU :

QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) portant le numéro 2016-010 soit accepté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.7-  
Demande  
générale au 31,  
rue Notre-Dame  
Est  
  
**2016-151TM**

ATTENDU QU'une demande générale portant le numéro 2016-034 concernant la propriété située au 31, rue Notre-Dame Est a été déposée au Service d'urbanisme;

ATTENDU QUE la demande consiste à utiliser le terrain comme stationnement sans l'aménager, pour créer 43 cases de stationnement offertes la clientèle du CLSC pendant une période de deux ans;

ATTENDU l'avis favorable conditionnel du Comité consultatif d'urbanisme relativement à cette demande et l'orientation prise par les membres de la Commission permanente en date du 25 avril 2016;

ATTENDU QUE le requérant s'engage à aménager un écran végétal;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Yves Bergeron  
APPUYÉ PAR la conseillère Denise P. Bergeron

ET RÉSOLU :

QUE la demande générale portant le numéro 2016-034 soit acceptée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.8-  
Demande  
d'amendement au  
règlement sur les  
usages  
conditionnels

ATTENDU la demande d'amendement au règlement sur les usages conditionnels afin de permettre l'implantation de maisons mobiles à certaines conditions dans certaines zones du chemin du Lac-à-la-Truite (demande n° 2016-22);

ATTENDU le souci de conserver une certaine homogénéité au niveau des habitations dans ce secteur;

**2016-152TM**

ATTENDU QUE la demande ne correspond pas à la vision du développement que la Ville souhaite favoriser dans ce secteur;

ATTENDU l'avis défavorable des membres du Comité consultatif d'urbanisme;

ATTENDU l'orientation prise par les membres de la Commission permanente en date du 11 avril 2016;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller François Madore  
APPUYÉ PAR le conseiller Michel Verreault

ET RÉSOLU :

QUE la demande d'amendement au *Règlement sur les usages conditionnels* qui vise à permettre l'implantation de maisons mobiles à certaines conditions dans les zones 3514F et 3516F soit refusée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**8 - SOUMISSIONS / PROPOSITIONS**

**9 - SOUTIEN AUX ORGANISMES**

**10 - COUR MUNICIPALE**



11 -

## DIRECTION GÉNÉRALE

11.1-  
Offre d'achat  
pour un terrain  
appartenant à  
Hydro-Québec

ATTENDU le projet de développement de terrains commerciaux et la construction du Château Bellevue à Place Saint-Joseph;

ATTENDU QUE le promoteur souhaite construire une nouvelle rue donnant accès à ses terrains;

2016-153TM

ATTENDU QUE la Ville participe à ce projet, notamment en faisant l'acquisition d'une parcelle de terrain qui servira d'emprise pour la nouvelle rue;

ATTENDU les négociations menées avec Hydro-Québec pour l'acquisition de ce terrain;

ATTENDU la recommandation du Service des travaux publics, du génie et de l'environnement;

ATTENDU l'orientation prise par les membres de la Commission permanente en date du 18 avril 2016;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR	le conseiller François Madore
APPUYÉ PAR	le conseiller Michel Verreault

ET RÉSOLU :

QUE le maire et la greffière soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Thetford Mines, l'offre d'achat présentée à Hydro-Québec au montant de 104 678,04 \$, taxes en sus, pour l'acquisition d'une partie du lot numéro 4 386 421 du cadastre du Québec, d'une superficie de 18 423,5 mètres carrés, telle qu'identifiée à la description technique préparée par M. Stéphane Roy, arpenteur-géomètre (minute 7385).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12 -

## RESSOURCES HUMAINES

12.1-  
Embauche de M.  
Christian Houde  
à titre d'employé  
régulier sur appel

ATTENDU l'article 5.06 de la convention collective intervenue entre la Ville et le Syndicat des employés municipaux de Thetford Mines prévoyant le statut de régulier sur appel après 3 000 heures effectivement travaillées au service de la Ville;

ATTENDU le rapport d'évaluation de monsieur Christian Houde réalisé par les responsables concernés;

2016-154TM

ATTENDU la recommandation du Service des ressources humaines et affaires juridiques;

ATTENDU l'orientation prise par les membres de la Commission permanente en date du 18 avril 2016;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Daniel Poudrier  
APPUYÉ PAR la conseillère Hélène Martin

ET RÉSOLU :

QUE le statut d'employé régulier sur appel de monsieur Christian Houde au poste de mécanicien au Service des travaux publics, du génie et de l'environnement soit confirmé, et ce, à compter du 19 avril 2016;

QUE le salaire et les conditions de travail de monsieur Houde soient ceux décrits à la convention collective intervenue entre la Ville et le Syndicat des employés municipaux de la Ville de Thetford Mines (FISA).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12.2-  
Embauche de M.  
Claude Pelletier  
au poste  
d'inspecteur en  
bâtiment

ATTENDU la vacance au poste d'inspecteur en bâtiment à temps partiel au Service d'urbanisme;

ATTENDU le processus de dotation prévu aux articles 21 et suivants de la convention collective;

ATTENDU l'orientation prise par les membres de la Commission permanente en date du 11 avril 2016;

**2016-155TM**

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Denise P. Bergeron  
APPUYÉ PAR le conseiller Jean-François Morissette

ET RÉSOLU :

QUE monsieur Claude Pelletier soit embauché à titre de salarié à l'essai au poste d'inspecteur en bâtiment à temps partiel au Service d'urbanisme, et ce, à compter du 25 avril 2016;

QUE le salaire et les conditions de travail de monsieur Pelletier soient ceux décrits à la convention collective de travail intervenue entre le Ville et le Syndicat des employés de bureau de la Ville de Thetford Mines;

QUE la résolution numéro 2016-96CP soit abrogée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**13 -**

### **RESSOURCES FINANCIÈRES**

13.1-  
Acceptation de la  
liste des chèques  
- Mars 2016

ATTENDU QUE le Service des ressources financières a déposé la liste des chèques du mois de mars 2016;

ATTENDU l'orientation prise par les membres de la Commission permanente en date du 25 avril 2016;

**2016-156TM**

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Marco Tanguay  
APPUYÉ PAR la conseillère Hélène Martin

ET RÉSOLU :

QUE le bordereau des comptes fournisseurs au montant de 2 258 985,26 \$ pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 mars 2016 soit accepté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**14 - GREFFE**

**15 - SÛRETÉ MUNICIPALE**

**16 - SÉCURITÉ INCENDIE**

**17 - TRAVAUX PUBLICS, GÉNIE ET ENVIRONNEMENT**

17.1-  
Renouvellement  
du protocole  
d'entente avec  
l'UPA

**2016-157TM**

ATTENDU l'échéance de l'entente conclue avec le syndicat de l'Union des producteurs agricoles (l'UPA) et visant une concertation pour éviter l'épandage de lisier le dimanche et avant certains événements importants qui se tiennent à Thetford Mines;

ATTENDU QUE les parties conviennent qu'elles ont intérêt à poursuivre cette collaboration, dans l'intérêt de tous les citoyens;

ATTENDU QUE la Ville choisit de ne pas réglementer cette activité, étant donné la volonté de l'UPA de travailler activement à favoriser la recherche de solutions;

ATTENDU l'orientation prise par les membres de la Commission permanente en date du 25 avril 2016;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Michel Verreault  
APPUYÉ PAR le conseiller Yves Bergeron

ET RÉSOLU :

QUE le maire et la greffière soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Thetford Mines, l'entente conclue avec l'UPA concernant l'épandage de lisier qui vise la période de mai 2016 à mai 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17.2-  
Autorisation de  
signature -  
Entente avec le  
promoteur de  
Place St-Joseph

**2016-158TM**

ATTENDU QUE le promoteur de Place St-Joseph souhaite procéder à la construction d'une nouvelle rue pour donner accès à ses terrains;

ATTENDU le projet de développement commercial du promoteur à cet endroit;

ATTENDU QUE la Ville participe à la réalisation de ce projet en ce qui concerne les travaux d'ingénierie, le prolongement des réseaux d'aqueduc et d'égout, de même que la surveillance de tous les travaux de construction;

ATTENDU la recommandation du Service des travaux publics, du génie et de l'environnement;

ATTENDU l'orientation prise par les membres de la Commission permanente en date du 25 avril 2016;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Michel Verreault  
APPUYÉ PAR le conseiller François Madore

ET RÉSOLU :

QUE le directeur du Service des travaux publics, du génie et de l'environnement et le responsable du Volet génie et environnement soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Thetford Mines, le protocole d'entente à conclure avec la société 9299-7899 Québec inc. dans le cadre du développement commercial de Place St-Joseph.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17.3-  
Autorisation de  
signature -  
Demande  
d'autorisation au  
MDDELCC

**2016-159TM**

ATTENDU le projet de développement d'une nouvelle rue dans le secteur du Château Bellevue;

ATTENDU la nécessité d'adopter une résolution pour chaque projet requérant une demande d'autorisation auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (le MDDELCC);

ATTENDU QUE cette résolution doit aussi confirmer l'engagement de la Ville de Thetford Mines à soumettre au MDDELCC, une fois les travaux complétés, une attestation signée par un ingénieur confirmant que les travaux réalisés sont conformes à l'autorisation accordée par le ministère pour le projet;

ATTENDU la recommandation du Service des travaux publics, du génie et de l'environnement;

ATTENDU l'orientation prise par les membres de la Commission permanente en date du 25 avril 2016;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Josée Perreault  
APPUYÉ PAR le conseiller Marco Tanguay

ET RÉSOLU :

QUE le responsable du Volet génie et environnement soit autorisé à déposer, pour et au nom de la Ville de Thetford Mines, la demande pour l'obtention d'un certificat

d'autorisation pour le projet de développement *Nouvelle rue - secteur Château Bellevue* auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC);

QUE la Ville confirme également son engagement à soumettre à ce même ministère, une attestation signée par un ingénieur confirmant que les travaux qui ont été réalisés sont conformes à l'autorisation accordée par le ministère pour le projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17.4-  
Autorisation de  
signature -  
Demande d'aide  
financière

**2016-160TM**

ATTENDU le projet de construction d'un Centre de congrès à Thetford Mines;

ATTENDU la résolution n° 2015-252TM, adoptée par le Conseil de la Ville de Thetford Mines le 6 juillet 2015;

ATTENDU l'existence du programme Initiative canadienne de diversification économique des collectivités tributaires du chrysotile;

ATTENDU QUE ce programme exige une participation financière du demandeur de 10 % du montant estimé initialement et qu'aucun dépassement de coût ne peut être assumé par Développement économique Canada suivant la confirmation de la subvention;

ATTENDU la recommandation du Service des travaux publics, du génie et de l'environnement;

ATTENDU l'orientation prise par les membres de la Commission permanente en date du 2 mai 2016;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Yves Bergeron  
APPUYÉ PAR la conseillère Hélène Martin

ET RÉSOLU :

QUE le responsable du Volet génie et environnement soit autorisé à signer et à déposer, pour et au nom de la Ville de Thetford Mines, une demande d'aide financière auprès de Développement Économique Canada, dans le cadre du projet de construction d'un Centre des congrès à Thetford Mines;

QUE la Ville de Thetford Mines s'engage à défrayer 10 % des coûts reliés au projet de construction de ce Centre des congrès, le cas échéant;

QUE la Ville s'engage à défrayer, en entier, tout dépassement de coût faisant en sorte que le montant total de ces travaux dépasserait la somme initialement prévue.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**18 -**

**URBANISME**

**19 -**

**LOISIRS ET CULTURE**

20 -

## LÉGISLATION

20.1-  
Adoption du  
règlement n° 572

ATTENDU QUE tous les membres du Conseil présents déclarent avoir lu le projet de règlement numéro 572 et renoncent à sa lecture publique;

ATTENDU QUE l'avis de motion a été donné le 21 mars 2016;

2016-161TM

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR            la conseillère Josée Perreault  
   APPUYÉ PAR                    le conseiller Jean-François Morissette

ET RÉSOLU :

QUE le règlement numéro 572 intitulé « **Règlement amendant le Règlement n° 313 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1** », soit adopté comme si au long récite et dont le texte intégral se trouve au tome 36 des Livres des règlements de la Ville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.2-  
Adoption du  
premier projet de  
règlement n°  
2016-110-Z

IL EST PROPOSÉ PAR            le conseiller François Madore  
   APPUYÉ PAR                    le conseiller Yves Bergeron

ET RÉSOLU :

QUE le **premier projet** de règlement amendant le *Règlement de zonage n° 148* dans le but d'ajouter un nouvel usage dans la zone 2635C et de modifier les normes applicables aux stationnements ainsi qu'aux enseignes pour les habitations communautaires soit adopté et que le numéro 2016-110-Z lui soit attribué;

QUE ce projet de règlement soit soumis à une consultation publique quant à son objet et aux conséquences de son adoption lors d'une assemblée publique qui se tiendra le 30 mai 2016 à 9 heures, à la salle du Conseil située à l'hôtel de ville au 144, rue Notre-Dame Ouest, Thetford Mines.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.3-  
Avis de motion  
(Règlement sur la  
circulation)

La conseillère Hélène Martin donne avis qu'à une prochaine séance du Conseil sera présenté, pour étude et adoption, un projet de règlement amendant le *Règlement sur la circulation et le stationnement*, afin d'en modifier les dispositions concernant la promenade en compagnie d'un animal sur la piste cyclable.

De plus, une demande de dispense de lecture est faite conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*.

20.4-  
Avis de motion  
(Règlement sur la  
circulation)

Le conseiller Yves Bergeron donne avis qu'à une prochaine séance du Conseil sera présenté, pour étude et adoption, un projet de règlement décrétant l'ouverture de la rue Denis, dans le secteur Black Lake.

De plus, une demande de dispense de lecture est faite conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*.

21 -

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le maire répond à une question reçue par courriel concernant l'utilisation des bornes-fontaines.

Le maire répond aux questions posées antérieurement par des citoyens.

Une période de questions a été tenue.

Les questions ont porté sur les sujets suivants:

- 1) Entente avec l'UPA.

22 -

### **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Et cette réunion se termine à 21h27.

Le tout respectueusement soumis.

---

La greffière, Edith Girard

---

Le maire, Marc-Alexandre  
Brousseau

EG/mcj